

Démarche	: Inscription financière au Lycée Jacques MONOD (CLAMART) - Année scolaire 2025/2026
Organisme	: Service Gestion

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

L'inscription financière est une démarche obligatoire qui concerne l'ensemble des élèves, demi-pensionnaires ou non. Elle permet la bonne administration des données financières qui seront nécessaires tout au long de la scolarité de votre enfant au lycée Monod : sorties et voyages, bourses et aides, demi-pension,....

SERVICE RESTAURATION

Le service de restauration fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les repas doivent être réservés obligatoirement avant minuit la veille.

Toute inscription doit se faire en remplissant ou modifiant le formulaire en ligne sur le site :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/lycee-monod-inscription-financiere>

Sur le site internet du lycée Jacques Monod

[\(http://www.lyc-monod-clamart.ac-versailles.fr/\)](http://www.lyc-monod-clamart.ac-versailles.fr/)

vous retrouverez :

- le lien pour l'inscription en ligne au service de restauration
- le règlement intérieur du service de restauration
- le lien pour réserver les repas

1. IDENTIFICATION DE L'ELEVE

1 IDENTIFICATION DE L'ELEVE

NOM DE FAMILLE DE L'ELEVE (en majuscules)

PRENOM DE L'ELEVE (en majuscules)

Classe à la rentrée 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Seconde
- Première
-

2. IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES

NOM DU RESPONSABLE LEGAL (en majuscules)

Responsable légal qui paie les frais scolaires

PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL

Responsable légal qui paie les frais scolaires

Adresse e-mail

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier

Format pdf

3. REGIME DE VOTRE ENFANT

Régime à la rentrée 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demi-pensionnaire
 Externe

Je, soussigné le responsable légal, atteste l'exactitude des informations saisies et, le cas échéant, reconnaiss avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration.

Si votre enfant est externe, la démarche s'arrête ici.

N'oubliez pas de cliquer en bas de page sur le bouton bleu "déposer mon dossier".

Cochez la mention applicable

- Oui
 Non

5. JUSTIFICATIFS POUR LA TARIFICATION DE LA DEMI-PENSION

Précision

Le tarif est déterminé par le quotient familial.

Rendez-vous directement sur : <https://calculette-qf.iledefrance.fr>

Ou déposez l'attestation de paiement de la Caf mentionnant votre quotient familial:

Vous n'êtes pas allocataire Caf:

Une calculette vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation:
<https://calculette-qf.iledefrance.fr>

Joindre obligatoirement l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer, du livret de famille et les prestations familiales du dernier mois.

SI VOTRE QUOTIENT FAMILIAL EST SUPÉRIEUR A 2388€, AUCUNE PIÈCE JUSTIFICATIVE

**Inscription financière au Lycée Jacques MONOD (CLAMART) - Année scolaire 2025/2026
N'EST A FOURNIR.**

LE TARIF MAXIMAL SERA APPLIQUÉ: 4.58€ LE REPAS.

ATTESTATION DE PAIEMENT CAF

Indiquez le montant de votre quotient familial indiqué sur l'attestation de paiement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si vous êtes allocataire, attestation de paiement de la CAF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, votre attestation de restauration scolaire

La calculette permettant d'établir votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire est disponible ici : <https://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre dernier avis d'imposition

Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial avec la calculette (Format pdf ou jpeg)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dernier avis d'imposition de l'autre responsable légal le cas échéant

Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial avec la calculette (Format pdf ou jpeg)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie complète du livret de famille

Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial avec la calculette (Format pdf ou jpeg)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de prestations familiales autres (MSA,...)

Si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial avec la calculette (Format pdf ou jpeg)